

ASSOCIATION
**CENTRE D'INFORMATION CULTURELLE
DE VAISON-LA-ROMAINE**

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE
du
7 octobre 2026

En application de l'article 12 des statuts sociaux les membres de l'association Centre d'Information Culturelle de Vaison-La-Romaine convoqués le 1er septembre 2026, ont été invités à se réunir en Assemblée générale le mercredi 7 octobre 2025 à 18 h.

Les membres présents ont signé la feuille d'émargement qui restera attachée au présent procès-verbal dont elle forme annexe.

Les statuts sociaux ne fixant pas de seuil de participation, l'Assemblée peut régulièrement délibérer.

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte et passe à l'examen de l'ordre du jour :

- * Ouverture par le Président,
- * Rapport d'activités,
- * Rapport financier,
- * Election de membres du Conseil d'administration,
- * Election des commissaires à l'apurement des comptes,
- * Questions diverses.

Ouverture de l'Assemblée

Le Président, après avoir remercié les adhérents présents de leur participation, propose :

- de désigner secrétaire de séance M Jean-Bernard Bachet ; cette proposition est adoptée,
- d'approuver le projet de procès-verbal de l'AG du 15 octobre 2025 (année 2024-2025) ; cette proposition est adoptée.

Le Président

M Jean-François Périllhou, maire de Vaison, président de la Communauté Vaison-Ventoux, étant excusé,

- * remercie de leur présence :

- Mme Sophie Rigaut, conseillère départementale,
- Mme Danny Manin, adjointe au Maire chargée des associations.

* remercie :

- la commune de Vaison-la-Romaine pour son soutien à l'Association notamment par l'allocation d'une subvention, la mise à disposition de salles et la prise en charge des frais de photocopie ;
- la Presse qui se fait le relais des activités de l'Association.

* remercie :

- les membres qui ont participé à la préparation de cette assemblée et particulièrement
 - * Mme Florence Chopin, trésorière ;
 - * M Jean-Bernard Bachet, secrétaire, et
 - * M Daniel Henriot, trésorier-adjoint et chargé de tâches administratives nombreuses et diversifiées,
 - * MM les administrateurs.

* indique :

- que le CIC compte actuellement, 244 adhérents, soit une croissance de 24 membres ;
- que Mme Florence Chopin a succédé dans les fonctions de trésorier à M. Daniel Henriot, désormais trésorier-adjoint.

Rapport d'activités

M. Christian Herbaut, Président, demande à M Jean-Bernard Bachet, secrétaire, de présenter le rapport d'activités de 2025-2026.

M Jean-Bernard Bachet donne lecture du rapport, dont un exemplaire restera attaché au PV de la présente Assemblée, constatant que les activités associatives ont été à leur niveau habituel.

En effet, treize conférences ont été donnée avec un public moyen de quatre-vingt-deux auditeurs en retrait sur les onze de l'année précédente (97).

Les cours d'Arts et Histoire, ont connu une régression avec cinquante-cinq adhésions, contre quatre-vingt-un, niveau exceptionnel, l'année précédente, dont dix nouveaux inscrits.

Après cinq cycles annuels de conférences, Mme Sophie Bentin n'a pas souhaité continuer sa collaboration avec le CIC.

Une sortie à Aix-en-Provence, le 15 septembre 2025, avec, au musée Granet, l'exposition *Cézanne au Jas de Bouffan* et à Hôtel de Caumont, l'exposition *Niki de Saint-Phalle*, a réuni 25 participants.

Aucun voyage n'a été organisé.

Le Président remercie, pour leur dévouement et leur compétence, toutes les personnes impliquées dans les actions du CIC.

Mis aux voix, le rapport d'activité 2025-2026 est adopté.

Projets d'activités de l'année 2026-2027

M. Christian Herbaut, Président, demande à M Jean-Bernard Bachet, secrétaire, de présenter les projets d'activités de 2026-2027.

M Jean-Bernard Bachet indique que, conformément à l'usage, ont été programmées treize conférences portant, conformément à la vocation du CIC, sur des thèmes très variés.

Le CIC, cette nouvelle saison, retrouve l'Histoire de l'art avec une nouvelle conférencière : Mme Juanita Kirch docteur en sciences de l'art et agrégée d'art plastique.

Le cycle du cours d'Histoire de l'art traitera du thème : « *L'œil désirant : du surréalisme à l'art brut* ».

A ce jour, le nombre d'inscrits s'élève à quarante, dont seize nouveaux, pour cinquante-cinq la saison précédente.

Actuellement aucun projet de sortie et de voyage n'est arrêté. En effet, consécutivement à l'annulation de la sortie au Mucem, en raison du nombre insuffisant d'inscriptions, le CA a décidé de suspendre temporairement l'organisation de tels événements.

Le site internet du CIC est, désormais, pris en charge, pour sa gestion et son actualisation par Michelle et Olivier Blanchoz.

La saison 2026-2027 sera clôturée le 12 mai 2027, traditionnellement, par une collation organisée à l'issue de la dernière conférence de l'année.

Le Président remercie M Jean-Bernard Bachet et donne la parole à Mme Florence Chopin, trésorière.

Rapport financier

Mme Florence Chopin, trésorière, présente le compte de résultat pour l'exercice du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026 et le bilan au 31 juillet 2026, dont un exemplaire restera attaché au PV de la présente Assemblée.

Les opérations courantes de l'exercice :

- en recettes :	14 526,37 €
- en dépenses :	15 027,68 €
- perte d'exploitation :	501,31 €

Le compte de résultat 2025-2026

Les produits (14 526,37 €) :

Le produit des cotisations (6 360,00 €) est la principale ressource du budget, soutenu vigoureusement par celui des cotisations avec dons défiscalisés (68 %), avec la subvention de la ville de Vaison-la-Romaine (1 465,00 €) qui nous maintient son aide et sa confiance. Les produits financiers (501 €) sont en légère baisse.

En dépit de la baisse du nombre des inscrits (55 contre 81, niveau exceptionnel) le Cours d'Arts et d'Histoire abonde (de 500,00 €) les produits alors que les voyages, pour lesquels la recherche de l'équilibre financier est la règle, dégage un léger déficit (191,50 €) affectant marginalement le résultat du budget général.

Les charges (15 027,68 €) :

Les charges courantes (Conférences, lettre du CIC et administration) sont en hausse de 1 435,42 €, principalement imputable aux dépenses de communication (+ 792 €) et de matériel (+ 525€).

Observation est faite que treize conférences ont été données contre onze l'année précédente.

Le résultat d'exploitation :

L'exercice comptable dégage, exceptionnellement, un déficit de 501,31 €.

Le bilan au 31 juillet 2026

Le bilan (25 330,17 €), hors des opérations d'ordre comptable, transcrit les capitaux propres et les réserves (23 331,48 €) qui s'élèvent à deux années de charges de fonctionnement (9 136,18 € hors voyages),

A l'actif, la structure des disponibilités est légèrement modifiée dès lors qu'une partie des fonds déposés sur un livret du Crédit Agricole a été convertie en parts sociales CAAP (10 023,00 €), d'un meilleur rendement financier.

Par ailleurs, est inscrit une créance de 1 465 € sur la ville de Vaison : « subvention à recevoir », créditée après la clôture de l'exercice début septembre 2026.

Au passif, la dette fournisseur de 2 400,00 € correspond au chèque d'honoraires émis au profit de Mme Sophie Bentin et non encaissé à la clôture de l'exercice.

Affectation du résultat d'exploitation

Le trésorier propose d'affecter aux réserves le déficit d'exploitation de l'exercice clôturé soit : 501,31 €.

Après l'affectation du résultat le montant des réserves s'élèvera à 22 830,17 €.

Le niveau des réserves atteste de la sécurité financière de l'Association et justifie le maintien des cotisations à leur niveau actuel.

Rapport des commissaires à l'apurement des comptes

Le rapport du contrôle effectué le 5 octobre 2026 par Mme Marie-France Duverneuil, en la présence de Mme Michèle Bachet, commissaire à l'apurement des comptes, dont il est donné lecture et qui restera attaché au PV de la présente assemblée, invite l'Assemblée à donner quitus au Président et au trésorier de leur gestion 2025-2026.

Mis aux voix, le rapport financier est adopté.

Le Président remercie Mme Florence Chopin pour son action dévouée.

Election des membres du Conseil d'administration

Conformément à l'article 7 des statuts, les mandats du tiers des administrateurs sont arrivés à leur terme ;

Les membres sortants sont mesdames et messieurs :

Chopin	Florence	Trésorière
Hild	Jean-Baptiste	
Muro	Philippe	
Noblia	Jacques	
Revel	Chantal	
Torquéo	Annie	
Uhl	Jean-Louis	

Le Président remercie les administrateurs sortants pour leur dévouement.

A défaut de mention contraire de l'article 7 susvisé, les membres sortants sont rééligibles.

Le Président indique que les sept administrateurs sortants se sont portés candidats pour un nouveau mandat.

Sont candidats mesdames et messieurs :

Chopin	Florence
Hild	Jean-Baptiste
Muro	Philippe
Noblia	Jacques
Revel	Chantal
Torquéo	Annie
Uhl	Jean-Louis

Le Président, soumet la liste au vote.

La liste est adoptée.

Le Président félicite les nouveaux administrateurs.

Election des commissaires à l'apurement des comptes

En application de l'article 11 des statuts sociaux, l'AG doit désigner deux commissaires, choisis en dehors du Conseil d'administration.

M Jean-Jacques Auroy, pour des raisons de santé, n'est pas candidat au renouvellement de son mandat.

Le Président remercie M. Auroy pour son dévouement.

Deux candidates se proposent pour remplir les fonctions de commissaires à l'apurement des comptes :

Marie-France	Duverneuil	Sortante
Michèle	Bachet	Candidate

Le Président met aux voix ces deux candidatures.

Elles sont adoptées.

Questions diverses

En l'absence de question, l'ordre du jour est épuisé.

Le Président donne la parole aux personnalités présentes.

Prises de parole

Madame Dany Manin adjointe chargée des associations.

Mme Dany Manin remercie les administrateurs et les membres de l'association pour le travail accompli au bénéfice de la population vaissonnaise, les assure de la confiance et du soutien de la municipalité qui se manifesterá par le versement dans le meilleur délai possible de la subvention 2027. Elle forme de bons vœux pour la réussite des activités de la nouvelle saison.

Madame Sophie Rigaut conseillère départementale de Vaucluse.

Mme Sophie Rigaut relève l'importance de l'action du CIC, association attractive, qui poursuit son objectif de transmission des savoirs et cultive le vivre ensemble, remercie chaleureusement les administrateurs pour le travail accompli.

Mme Rigaut, à défaut de subvention, renouvelle l'assurance du soutien moral du Conseil départemental à l'action du CIC.

L'ordre du jour de la présente Assemblée générale étant épuisé, le Président déclare qu'elle est close.

Le secrétaire de séance

Jean-Bernard Bachet

Le Président

Christian Herbaut